



2, place de l'Eglise
L-9391 Reisdorf
Tel: 83.62.21/Fax: 86.92.30
E-mail: commreis@pt.lu

AVIS AU PUBLIC

Conformément aux prescriptions de la l'article 24, paragraphe 1 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau, il est porté à la connaissance du public que

le Syndicat Intercommunal de dépollution des eaux résiduaires du Nord (SIDEN) a introduit une demande d'autorisation auprès de l'Administration de la gestion de l'eau dans le cadre d'une construction d'un bassin d'orage avec une station de pompage, pose d'une conduite de refoulement et renouvellement de canalisations pour eaux mixtes à Reisdorf.

Le public pourra consulter le texte de la demande à la maison communale pendant le délai de 40 jours.

Reisdorf, le 23 mai 2022

Le Bourgmestre

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'F. Schick', written over the text 'Le Bourgmestre'.

Le Secrétaire

A handwritten signature in blue ink, written over the text 'Le Secrétaire'.